

16 Provinces

Ngounié/Département de Tsamba-Magotsi/Regroupement des villages Mboukou/Wood bois Gabon

La société vole au secours des populations



Le préfet au cours de sa communication.



Une vue des officiels dont Mme Mona, directrice de la société Wood bois Gabon (2e à g).



Une vue des médicaments.

Félicien NDONGO

Mouila/Gabon

LA société forestière Wood bois Gabon exploitant les grumes dans les regroupements de villages Mboukou dans le département de Tsamba-Magotsi, a remis, le 6 septembre dernier, un important lot de médicaments destiné au dispensaire de la localité ainsi que 800 litres de gas-oil

destiné à alimenter le groupe électrogène qui électrifie la région. C'est le préfet du département, Jean-Michel Matsakassa qui a réceptionné des mains de Mme Mona, directrice de Wood bois Gabon, ce don en présence du secrétaire général du ministère des Eaux et Forêts, Athanase Nthanga Oyougou, du directeur provincial des Eaux et Forêts, le colonel Landry Koundji, des autorités locales et de la popu-



... et des fûts de gas-oil remis au préfet pour les populations.

lation.

Cette action sociale qui vient d'être posée à l'en-droit des populations locales par ladite entreprise entre dans le cadre de l'application du cahier de charges élaboré par les populations de ce regroupement qui impose un partenariat gagnant-gagnant entre les deux parties. Cette première phase est donc la concrétisation dudit "partenariat". Au nom des populations, Romain Divassa a indiqué

que d'autres actions restent toutefois attendues. Il s'agit, entre autres, de l'octroi des débroussailleries, de la réfection du dispensaire et de l'école du village, ainsi que la réhabilitation des pompes hydrauliques. Des assurances leur ont été données par la directrice de la société forestière et les autorités présentes à la cérémonie qui leur ont demandé de trouver, elles-mêmes, un entrepreneur qui fera les travaux.

Moyen-Ogooué/ Département de l'Ogooué et des Lacs/ Destruction des filets monofilaments

Pour favoriser et protéger la reproduction de la ressource halieutique

JM

Lambaréné/Gabon

LA directrice générale de la Pêche et de l'Aquaculture, Micheline Schummer, a procédé récemment à la destruction de 160 filets de monofilaments au village Nlong, au lac Oguemoué. Cette action visait à réduire la pression sur les captures de petits poissons. Ces filets aux mailles de 30 mm, comme l'a précisé la dg, permettent en effet de capturer tous genres de petits poissons et ne favorisent pas la reproduction des espèces. Ce qui se traduit par des stocks des espèces en perte de vue tout au long de la saison de pêche. "La destruction des filets monofilaments tient compte du code



La destruction des filets monofilaments par la directrice de la DGPA.

de pêche sur les engins prohibés à l'activité de pêche au Gabon. Et par rapport à la mise en œuvre du plan d'aménagement de pêche du lac, une évaluation des stocks plus structurée devra être

faite, afin d'avoir une situation de référence après la mise en place du plan d'aménagement et de comparer les résultats obtenus avec les études qui seront faites dans le futur», a promis



Une vue de la zone de pêche du lac Oguemoué.

Mme Schummer. La présidente du Conseil départemental de l'Ogooué et des lacs, Yvette Retouono, a fait noter qu'au débarcadère de Lambaré, un pêcheur avait trouvé la

mort avec son épervier, parce qu'il s'est retrouvé pris dans un filet abandonné. C'est dire tout le danger que représente le filet monofilament, non seulement pour la ressource halieutique,

mais également pour l'homme. "Le gouvernement devrait prendre les mesures pour ne plus commercialiser cet engin", a estimé Mme Retouono.

Après la destruction de ces filets, la direction générale des pêches et de l'aquaculture et l'agence des pêches, avec l'appui des partenaires, comptent mettre en place un programme de suivi et d'évaluation écologique de cette activité. "Pour mieux connaître et comprendre le fonctionnement de l'écosystème lacustre et estimer sa valeur et ses points de vulnérabilité, il serait aussi important de mieux caractériser la dynamique écologique du lac. Il serait tout aussi souhaitable d'entreprendre des études bathymétriques et physico-chimiques plus poussées", a précisé, pour sa part, Claire Paiz de l'ONG TNC.

Woleu-Ntem/Département de l'Okano/Décès

Jean-Joseph Obama Engohan a tiré sa révérence

C.O

Libreville/Gabon

JJEAN-Joseph Obama Engohan, ancien président du Conseil départemental de l'Okano, est décédé à Libreville dans la nuit de mercredi 4 septembre dernier, à l'âge de 71 ans. L'annonce de sa mort a plongé les populations du chef-lieu, Mitzi, dans la consternation, tant ce notable est resté toute sa vie proche de ses concitoyens.

Né à Mitzi en 1947, Jean-Joseph Obama Engohan a fait ses études primaires à l'école catholique Saint-Joseph de cette même ville, avant d'intégrer peu après l'école rurale du village d'Egneng Melen. Animé par le désir de vouer sa vie à Dieu, l'homme fait son entrée au petit séminaire Saint-Jean de Libreville, après l'obtention du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) en 1961. Entre politique, sacerdoce, activités syndicales et carrière professionnelle auprès de certaines entreprises telles que

Cegepar et Seboga, Obama Engohan qui s'était, entre-temps inscrit à un cours par correspondance d'une école privée en France, brille par ses compétences en comptabilité, ressources humaines et relations internationales. Il a été, entre autres, conseiller au CES (Conseil économique et social). Il a été président du Conseil départemental de l'Okano de 1996 à 2002. Jean-Joseph Obama Engohan, qui sera inhumé ce le 17 septembre à Mitzi, était père de 9 enfants et 5 petits-fils.

L'ancien président du Conseil départemental, feu Jean-Joseph Obama Engohan qui vient de décéder.

